

Instructions pour l'inscription aux plaines / stages sur :

<https://musson.guichet-citoyen.be>

Prérequis de la part des parents pour qu'ils puissent utiliser la plateforme :

- Posséder le numéro de registre national de leur(s) enfant(s).
- Avoir l'application It's Me ou un lecteur de carte d'identité électronique.
- Avoir pris connaissance de la brochure informative sur les plaines/stages.

Attention : si votre enfant a déjà fréquenté l'accueil extrascolaire communal, seul le parent au nom duquel sont établies les factures de celui-ci peut s'enregistrer sur la plateforme.

Etape 1 : Connexion via l'eID

- Cliquez sur le bouton « **Connexion** » en haut à droite de l'écran.
- Sélectionnez, dans l'encart de gauche, la Connexion au moyen de la carte d'identité électronique. Ne pas utiliser la connexion avec identifiant.
- Branchez votre lecteur de carte d'identité électronique et insérez cette dernière, ou utilisez l'application It's Me.
- Suivez les instructions à l'écran.
- Complétez votre fiche utilisateur avec un maximum d'informations (adresse, numéro de registre national, téléphone).
- **Rendez-vous ensuite sur la page « Portail Parent ».**



Etape 2 : S'enregistrer en tant que parent

Attention : si votre enfant a déjà fréquenté l'accueil extrascolaire communal, seul le parent au nom duquel sont établies les factures de celui-ci peut s'enregistrer sur la plateforme.

- Cliquez sur le formulaire « M'enregistrer en tant que parent ».
- Complétez les éventuelles informations manquantes.
- **Validez et revenez sur la page « Portail Parent ».**

Etape 3 : Enregistrer mon enfant

- Si aucun enfant n'apparaît dans la partie « Mes enfants » (à droite de votre écran), cliquez sur le formulaire « **Enregistrer un nouvel enfant** ».
- Confirmez vos coordonnées.
- Indiquez correctement celles de votre enfant et sélectionnez son lieu scolaire.
- Pour le **numéro de registre national** : celui-ci peut être trouvé sur la carte d'identité, carte de mutuelle, sur son acte de naissance ou demandé auprès de l'administration communale.

- Validez, avant d'être automatiquement redirigé vers la Fiche santé.
 - Remplissez-la de la manière la plus exhaustive possible.
- Validez la fiche santé.
- **Réalisez cette étape 3 autant de fois que vous avez d'enfant à inscrire.**
Attention, vous devez enregistrer tous vos enfants avant de passer à l'inscription aux plaines.
 - Une fois que votre ou vos enfants sont enregistrés, **revenez sur la page « Portail Parent ».**

Etape 4 : Inscrire l'enfant à une plaine

- Cliquez sur le formulaire « Inscrire mon enfant à une plaine ».
- Sélectionnez l'enfant à inscrire
- Sélectionnez la ou les semaines de plaines en cliquant directement sur celle(s)-ci dans le calendrier.
- Consultez l'historique qui s'affiche à l'écran.
 - Si la ou les plaines choisies sont bien disponibles, vous verrez dans le bas de votre écran deux boutons :
 - « **Inscrire un autre enfant** » : sélectionnez un autre enfant à inscrire à une ou des plaines, et reproduisez l'étape 4.
 - « **Clôturer mes demandes** » : cliquez sur ce bouton si vous souhaitez valider l'inscription de votre ou de vos enfants.
 - Si une ou des plaines n'ont plus de places disponibles, vous verrez apparaître un message d'erreur (en rouge) indiquant quelle est la plaine concernée. Vous serez alors invité à envoyer un email à l'adresse mentionnée afin d'ajouter votre enfant sur une liste d'attente.
- « **Clôturer mes demandes** » : une fois que vous avez cliqué sur ce bouton, vous recevrez un email récapitulatif, une facture vous sera envoyée dans les semaines qui suivent par courrier postal.

Désinscription

Vous souhaitez désinscrire votre enfant d'une ou plusieurs plaines ?
Merci d'envoyer votre demande ainsi que le motif (et le cas échéant, le justificatif) à l'adresse portail.parent@musson.be.

